



CHÈRES SAINT-MARTINOISES, CHERS SAINT-MARTINOIS,

Novembre est toujours un fort moment d'histoire, de mémoire. Vendredi 11 novembre, nous avons célébré le 104^e anniversaire de l'Armistice de la Première Guerre mondiale. Il est important de cultiver le devoir de mémoire, pour ne plus jamais commettre les erreurs du passé. Aussi, notre traditionnelle cérémonie a été respectée sur les différents lieux de commémoration que compte la commune. Nous y avons ajouté cette année un défilé de véhicules militaires qui vous a beaucoup plu.

Novembre, cela aura aussi été la culture avec notre Centre Culturel Georges Brassens dont l'offre est exceptionnelle ! Preuve en est : **les trois têtes d'affiche de cette saison (Alex VIZOREK, Viktor VINCENT et Hélène SEGARA), tous trois programmés ce mois-ci, ont affiché complet** des semaines avant la date de spectacle. Une belle réussite !

Place désormais à décembre et ses festivités. Le mois commencera par la solidarité avec **le Téléthon**, pour aider les personnes qui combattent la maladie. Viendra ensuite le temps du **concours des guénels**, de retour dans sa version traditionnelle après deux ans en distanciel dû à la crise sanitaire. Il en sera de même pour **les colis de Noël pour nos aînés**.

Vous vous en doutez, **le gros rendez-vous sera notre marché de Noël, programmé le week-end des 9, 10 et 11 décembre prochains**. Comme l'année dernière, il se tiendra à la salle André Condette et au square Isabelle Nacry. Vous pourrez y découvrir plus de 50 exposants dans une ambiance de Noël digne de ce nom

avec un spectacle de feu, des lutins géants, un sculpteur sur glace... sans compter, bien sûr, sur la présence du Père Noël ! Tout le programme du week-end est détaillé ci-après. Nous vous y attendons nombreux !

Je vous souhaite d'ores et déjà à toutes et à tous de passer de très belles fêtes de fin d'année.

Raphaël JULES,
Votre Maire



MARCHÉ DE NOËL : TOUT LE PROGRAMME



SPECTACLE DE FEU
Samedi 10 à 18h



SCULPTURE SUR GLACE
Vendredi 9 de 16h30 à 19h30
Grand final à 19h30

Le marché de Noël revient au square Isabelle Nacry et à la salle André Condette du 9 au 11 décembre !

Les exposants vous y attendront nombreux une nouvelle fois. Ils seront plus d'une cinquantaine à déployer leurs stands de textiles, d'objets artisanaux, de produits alimentaires... De quoi trouver des idées de cadeaux à glisser sous le sapin !

Sans compter sur les animations qui vous plongeront dans l'univers magique et plein de féerie des fêtes de fin d'année.

VENDREDI 9 DÉCEMBRE
de 16h à 21h
 SAMEDI 10
 ET DIMANCHE 11
de 13h à 21h



**BUVETTE
& PETITE RESTAURATION**
sur place par le CSE



ATELIERS CRÉATIFS DES LUTINS
vendredi 9 de 18h à 21h
samedi 10 et dimanche 11 de 14h à 19h



LOCOMOTIVE DE NOËL

Dimanche 11 à 14h30, 16h et 17h30



TRIPORTEUR SCULPTURES SUR BALLONS

Samedi 10 de 14h30 à 18h30



Venez les rencontrer !

LUTINS GÉANTS

dimanche à 14h,
16h30 et 18h

MASCOTTES

vendredi à 16h30, 18h30
et 20h, samedi à 14h30, 16h
et 17h30

PÈRE NOËL

vendredi, samedi
et dimanche
à partir de 17h

PROCÉDURE DE RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

Vous avez constaté des dommages (fissures, affaissement, etc.) sur vos biens immobiliers suite à la sécheresse de l'été 2022 ? Vous devez nous le faire savoir.

La municipalité va entreprendre des démarches auprès des services de l'Etat pour obtenir la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Procédure à suivre si vous êtes concernés :

- Transmettre en mairie un courrier explicatif mentionnant tous les désordres constatés et y joindre des photos.
- Déclarer votre sinistre auprès de votre compagnie d'assurance au plus tôt.

RECONNAISSANCE CATASTROPHE NATURELLE

SÉCHERESSE
RÉHYDRATATION DES SOLS



Le dossier est à transmettre en mairie ou par mail à contact@ville-stmartinboulogne.fr **avant le 15 janvier 2023.**

DISPARITION D'ANDRÉ LAPLACE

André LAPLACE nous a quittés fin octobre à l'âge de 85 ans.

Entré au conseil municipal en 1983 en tant qu'adjoint à l'enseignement, il sera ensuite conseiller municipal de 1989 à 2001, pour redevenir adjoint, cette fois-ci à l'urbanisme et à la voirie jusqu'en 2014, pour ne garder que l'urbanisme jusqu'en 2020.

André LAPLACE a par ailleurs reçu en 2019, des mains du Maire honoraire Christian BALY, la médaille



d'or régionale, départementale et communale pour son engagement politique.



AGENDA

DU MOIS DE DÉCEMBRE

sous réserve de modifications

SAMEDI 3

Mobilisons-nous pour le Téléthon

Activités sportives pour toute la famille
de 10h à 12h au stade Bellegueulle

Centre culturel Georges Brassens à 17h

Tarif : 4€

Tél. : 03 21 10 04 90

DIMANCHE 4

Braderie de la Maison de quartier Centre

Salle de sport André Condette

Tél. : 03 91 90 09 10

DU VENDREDI 9 AU DIMANCHE 11

Marché de Noël

Salle de sport André Condette et square

Isabelle Nacry

Tél. : 03 21 32 84 77

LUNDI 5

Loto quine de l'APEL Saint-Charles

Salle de sport André Condette

Tél. : 06 36 21 16 33

MERCREDI 14

Concours des guénels

Tél. : 03 21 32 84 77

Le Jardin des manufacturiers

Théâtre et illustration - À partir de 5 ans

Centre culturel Georges Brassens à 15h

Tarif : 4€

Tél. : 03 21 10 04 90

MARDI 6

Illuminations de Noël et Saint-Nicolas

à 17h15 sur le parvis de la mairie

JEUDI 15

Concert de Noël du Réveil musical

Église de Saint-Martin à 20h

MERCREDI 7

Animation Saint-Nicolas par les Maisons de

quartier Centre, Ostrohove et Marlborough

Salle polyvalente Georges Brassens de 10h

à 16h30

Tél. : 03 21 31 09 04

Au Nord du nord

Spectacle immersif - À partir de 5 ans

DIMANCHE 18

Compétition Plateau balle rouge du TCSM

Complexe sportif Roger Salengro

Tél. : 06 68 94 31 36

RETROUVEZ-NOUS SUR :



MAIRIE DE SAINT-MARTIN-BOULOGNE

313, route de Saint-Omer - 62280 Saint-Martin-Boulogne

Tél. : 03 21 32 84 84 - Site web : www.saintmartinboulogne.fr

Mail : contact@ville-stmartinboulogne.fr - Facebook : Ville de Saint Martin blgne

Instagram : [@saintmartinboulogne](https://www.instagram.com/saintmartinboulogne) - YouTube : Ville de Saint-Martin-Boulogne.

Directeur de publication : Raphaël JULES, Maire

Photos : Alexandre TRISTRAM / Joëlle WARNAULT - Illustrations : Flaticon

PERMANENCES DU MAIRE

DÉCEMBRE

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

Mairie : jeudi 1^{er} décembre de 14h à 15h30

C.S.E. Blum (6/8 résidence Descartes) : jeudi 8 décembre de 14h à 15h30

Maison de Quartier d'Ostrohove : jeudi 15 décembre de 14h à 15h30

LES PROCHAINES DATES DE PERMANENCES DES ÉLUS SUR NOTRE SITE INTERNET

Rubrique « Mairie » > « Permanences des élus »